**Comité organisateur/ coordonnateur du 250e**

**Salle du conseil municipal**

**19 mai 2015 – 18h30**

1. **Mot de bienvenue**

Le président Jean Gauvin ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

1. **Prise des présences- démission de 2 membres**

Présents : Jean Gauvin

 Sylvie Desroches

 Marcel Goguen

 Jean-Pierre Desmarais

 Marcelle Paulin

Le président explique aux membres présents que Rhéal Gallant et Marc Picard ont démissionnés du comité.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

2015-012

Il est proposé par Marcel Goguen et appuyé par Jean-Pierre Desmarais que l’ordre du jour soit adopté avec ajout au point 11. Autres : Recrutement.

 Adopté

1. **Adoption du procès-verbal du 5 mai 2015**

2015-013

Il est proposé par Jean-Pierre Desmarais et appuyé par Sylvie Desroches que le procès-verbal du 5 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

 Adopté

1. **Compléter la définition du rôle et du mandat du comité**

 Sylvie et Marcelle se sont rencontrées et elles ont préparé ce qui suit.

Le Comité organisateur/ coordonnateur du 250e doit coordonner les festivités entourant le 250e anniversaire de la paroisse de Cocagne et organiser certaines activités. Les fonctions principales du comité sont les suivantes :

* Établissement d’une méthode et d’un échéancier pour la collecte des idées d’activités festives auprès des organismes et des citoyens de Cocagne
* Collecte des différentes idées d’activités
* Suggestion d’activités par le comité lui-même pour le 250e
* Sélection parmi les activités possibles de celles qui sont compatibles avec l’esprit du 250e
* Coordination et synchronisation des différentes activités et développement de la programmation
* Organisation de certaines des activités
* Collaboration à la recherche de financement
* Gestion des fonds recueillis par le comité
* Gestion et/ou supervision du marketing y compris le développement des outils promotionnels et la publicité
* Création de sous-comités au besoin
* Partenariat avec les sous-comités et autres organisations
* Consultation auprès de la population et écoute des idées et suggestions des citoyens
* Rapport sur une base régulière du progrès de l’organisation des festivités du 250e aux citoyens de Cocagne
* Promotion de l’engagement de la communauté dans ce projet de célébration de l’histoire de Cocagne, mais aussi du temps présent et de l’avenir.

2015-014

Il est proposé par Sylvie Desroches et appuyé par Jean-Pierre Desmarais que le nom officiel du comité soit «Comité des festivités du 250e de Cocagne (1767-2017)» et que la définition du rôle soit adoptée telle que décrite ci-haut.

 Adopté

1. **Compléter la définition du fonctionnement du comité (collecte des activités auprès des organismes de Cocagne, sous-comités, etc.)**

Voici ce que nous avons actuellement sur le fonctionnement du comité :

* C’est un mandat de 2 ans.
* Le comité est formé de 7 membres.
* Une semaine avant la réunion, un rappel doit être fait pour demander aux membres du comité s’ils ont des points à apporter à l’ordre du jour.
* Nous voulons garder un esprit ouvert dans nos décisions et nos prévisions à la possibilité de bâtir de l’infrastructure pour des activités après 2017.
* Nous ne voulons pas organiser les activités nous-même mais stimuler l’intérêt de personnes ou d’organismes pour les organiser.
* La gestion des fonds recueillis par le comité restera la responsabilité du comité organisateur/ coordonnateur.
* Le comité devra toutefois organiser certaines activités comme un spectacle d’ouverture par exemple.
* Pour la publicité des activités, le comité devra approuver une activité comme faisant partie des fêtes du 250e avant que l’organisme qui en est l’organisateur ne puisse utiliser le logo ou le slogan du 250e pour promouvoir cette activité. Pour la correspondance reliée au 250e, seul le comité est autorisé à utiliser une lettre à entête du 250e.
* Il faudra s’assurer de ne pas céduler nos activités en même temps que d’autres dans les municipalités environnantes.
* On peut aller chercher des personnes clés que l’on connait et ainsi faire avancer les choses plus rapidement.
* Le comité peut créer des sous-comités au besoin.
* Les sous-comités répondront au comité organisateur/ coordonnateur.
* Pour la collecte des activités, on pourrait inviter les organismes à venir nous présenter leurs projets à nos réunions. Il peut y avoir d’autres méthodes aussi.
* Toutes les décisions qui relèveront du mandat devront être prises lorsqu’on a quorum et elles seront votées.
* Il faut s’entendre sur la question des recettes qui découlent des activités du 250e.
* Les activités des organismes doivent s’autofinancer.
* Les membres du comité seraient présentés lors du souper communautaire des Cocagneries en juin et le mandat serait expliqué aux gens présents.
* Les membres pensent qu’ils pourraient profiter de la soirée pour expliquer aussi de quelle manière les suggestions d’activités pourraient nous être présentées. Ils pourraient aussi approcher les gens intéressés à faire du bénévolat.
1. **Info 1er Bazar**

Ce point amené par Rhéal Gallant est abandonné parce que Rhéal ne fait plus partie du comité.

1. **Collecte des suggestions des activités**

 Ce point sera étudié à la prochaine réunion.

1. **Présentation du comité au souper des Cocagneries**

Le souper aura lieu le dimanche 28 juin 2015 à la salle du Centre 50 d’âge d’or. Le comité serait présenté brièvement entre le souper et la musique de Daniel Goguen en soirée. On peut préparer de l’information et en profiter pour la distribuer (peut-être table à l’entrée). Le comité du 250e aimerait de pouvoir présenter son logo à ce souper. On pense ajouter de l’info au logo nouvellement adopté par la municipalité au lieu de lancer un autre logo. Marcelle va vérifier si le conseil municipal serait d’accord.

1. **Réunion du comité ARTISTICC, le mercredi 20 mai, 9h00-11h30, Grande-Digue**

Jean était présent à cette rencontre et il nous parle d’un chercheur de l’Université de Moncton qui étudie l’histoire de Cocagne. Il pourrait être une bonne source d’information pour nous dans l’aspect historique des festivités.

1. **Recrutement**

Des noms ont été suggérés à Jean par les membres du comité pour remplacer les membres démissionnaires. Jean va les approcher dans les prochains jours.

1. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 28 mai à 18h30 à la salle du conseil municipal.

1. **Levée de la réunion**

2015-015

Il est proposé par Marcel Goguen de lever la réunion à 21h15.